

<http://snapatsi.fr>

L'ADMINISTRATION PRATIQUE LA LANGUE DE BOIS

Le 6 février 2013, le SNAPATSI a saisi le Ministre de l'Intérieur en demandant un signe fort de l'administration à l'égard des personnels scientifiques, sur les thèmes que le SNAPATSI porte depuis début 2010, à savoir :

- Le statutaire
- L'indemnitare
- La sécurisation juridique
- L'hygiène et la sécurité

Dans le courrier de réponse du Ministre, daté du 16 avril, sont abordés :

- Le recrutement

Il est évident que pour augmenter les taux d'élucidation des crimes et délits, il faut bien recruter plus de PTS. Rappelons que l'activité de certains services a explosé ces dernières années, le seul INPS a vu son activité quadrupler entre 2005 et 2012, les recrutements de personnels n'ont pas été à la hauteur de cette augmentation des saisines.

L'UN NE VA PAS SANS L'AUTRE

- La substitution

Groupe de travail sur la substitution ?

S'agit-il de la nomenclature des postes dont la dernière réunion s'est tenue le 20 décembre 2012 ? La question du positionnement d'ingénieurs en IJ a été étouffée dans l'œuf et la réunion programmée en janvier 2013 a été annulée.

DEPUIS PLUS RIEN

- Le NES

Mesure de la Fonction Publique qui devait être appliquée uniquement aux Techniciens PTS, au plus tard le 31/12/2011.

Au Ministère de l'Intérieur 2 réunions se sont tenues - les 21/11/2011 et 29/03/2012 - une réunion programmée le 18/04/2012 a été annulée.

DEPUIS PLUS RIEN

Bureau National

01.55.34.33.20

.../...

SCIENTIFIQUES





<http://snapatsi.fr>



SCIENTIFIQUES

L'ADMINISTRATION PRATIQUE LA LANGUE DE BOIS (SUITE...)

- La formation

Certes une nouvelle architecture de la formation des personnels scientifiques a été mise en place en 2012 mais la formation initiale n'est toujours pas dispensée avant la prise de poste et aucune formation des personnels scientifiques n'est diplômante.

Nous avons une lueur d'espoir lors des assises de la formation mais la prochaine réunion est programmée pour septembre 2013.

ATTENDRE, ATTENDRE, TOUJOURS ATTENDRE

- Le matériel

Certes des moyens pour les SRIJ, mais pendant ce temps, en Sécurité Publique où est traitée la délinquance de masse, c'est-à-dire où la majeure partie des actes PTS sont réalisés, les personnels scientifiques ne disposent pas de matériels nécessaires, certains sont même dans l'obligation d'utiliser 3 fois le même gant pour des affaires différentes.

OU EST LA SECURISATION DES ACTES PTS ?

- La communication

La valorisation de leur travail à l'occasion de multiples forums ?

La PTS est une vitrine de la Police Nationale éclairée et parfois achalandée en moyens matériels, mais l'envers du décor devient un enfer pour les personnels scientifiques humiliés tous les jours par leurs conditions de travail. Mais que pensent les personnels scientifiques quand ils sont contraints de se mettre en scène lors de forums, reportages, salons, GSI, festivals ... sans percevoir les cachets des intermittents du spectacle ?

Après tous ces constats, pourquoi l'administration ne donne aucune réponse en matière statutaire, indemnitaire et juridique ? Alors que ces sujets ont fait consensus entre l'administration et les organisations syndicales à l'issue des groupes de travail ...

Bureau National

01.55.34.33.20

**QUELLE EST LA VRAIE RAISON DE CET IMMOBILISME ?
BRADER LA PTS ET LES PERSONNELS SCIENTIFIQUES
À LA GENDARMERIE ?**